

• La Charente Libre, 8 avril 2013

# CHARENTE limousine

Lundi 8 avril 2013

37

## Une unité de méthanisation aux portes de Confolens

■ 14 exploitants agricoles lancent un projet d'unité de méthanisation  
 ■ Le site choisi: Jallais, près de Confolens  
 ■ L'équipement, une fois le feu vert administratif acquis, pourrait être opérationnel à l'automne 2015.



Evelyne Lohues (à droite) et les autres exploitants confolentais expliquent leur projet de création d'unité de méthanisation sur le site de Jallais près de Confolens

Patrick SERVANT  
 p.servant@charentelibre.fr

Photo CL

Une unité de méthanisation. C'est ce qui devrait sortir de terre à Confolens d'ici quelques mois. Du côté de Jallais, en direction de Limoges.

Ce projet novateur, quatorze agriculteurs du Confolentais le portent depuis plusieurs mois, emmenés par Evelyne Lohues, l'agricultrice de Saint-Maurice-des-Lions, par ailleurs présidente de Charente Coop et élue de la chambre d'agriculture.

«Ça fait un an en effet qu'on travaille sur ce projet, confie Evelyne Lohues, on a été contacté un jour par un développeur qui auparavant avait rencontré Guy Traumat, le président de la com-

»  
 Notre objectif, avec cette unité de méthanisation, c'est de valoriser encore mieux nos déchets.

munauté de communes. Il nous a parlé de méthanisation et après coup, on s'est dit "pourquoi pas". Dans la foulée, on est allé visiter "Méthabelair", un équipement qui est installé à Linazay, dans la Vienne. Au retour, on a réfléchi tous ensemble, on a suivi une formation et quand on a vu arriver l'appel à projets lancé par la Région, on s'est dit "on y va".

C'était en décembre dernier. Depuis, le dossier s'est très sérieusement étoffé. Une société commune a été créée - une SAS, société par actions simplifiée - qui intègre l'ensemble des agriculteurs portant le projet. «À ce stade, ça n'a pas été simple, soupire Evelyne Lohues, du fait des statuts juridiques très différents les uns des autres que nous avons, exploitants individuels, Gaec, Earl, SCL...»

Cet écueil passé, la SAS compte à ce jour quatorze exploitations, qui représentent vingt-trois foyers fiscaux installés à Confolens, Anzac-sur-Vienne, Saint-Maurice-des-Lions, Hiesse et Epenède. Avec des exploitations qui varient en surface en 100 et 250 hectares.

«À nous tous, nous produisons et traitons 23.000 tonnes de déchets agricoles - fumier et lisier - par an. Suffisamment pour répondre à l'appel à projets de la Région, qui institue un seuil minimum de 16.000 tonnes».

### Un investissement de trois millions d'euros

«Notre objectif, avec cette unité de méthanisation, c'est de valoriser encore mieux nos déchets agricoles», décrit Evelyne Lohues, ainsi qu'elle l'a fait la semaine dernière avec trois jeunes agriculteurs de la SAS devant les élus communautaires, et de pouvoir rendre service aussi aux collectivités locales pour leurs déchets verts, au lieu qu'elles les envoient à Sainte-Sévère pour faire du compost.

Passés à la «moulinette», tous ces déchets produiraient un gaz - le méthane - susceptible ensuite de produire de la chaleur, de l'électricité ou même du biocarburant. De quoi, via cette diversification et une fois les débouchés trouvés (1), apporter des revenus complémentaires aux agriculteurs. Lesquels vont

devoir casser sacrément la tirelire pour concrétiser leur projet: une unité de méthanisation telle que projetée devrait coûter quelque trois millions d'euros... «Ce que l'on en sait, c'est qu'en général, les subventionnements représentent autour de 40% du total» compte Evelyne Lohues. Le dossier a été déposé à la Région depuis une semaine. La réponse devrait intervenir lors de la commission permanente de juin prochain. Après quoi, si le feu-vert régional est octroyé, s'étendront deux ans d'études approfondies pour mesurer pleinement la faisabilité du projet. «Si tout va bien, on devrait lancer la construction du site à la fin de l'année 2014 pour une ouverture de l'unité à l'automne 2015» estime Evelyne Lohues qui indique que deux emplois à temps plein seront créés pour assurer le fonctionnement de cette unité de méthanisation.

(1) Les Ehpad (Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) du secteur, ainsi que l'antenne de la chambre d'agriculture de Confolens ont notamment été approchés et se sont dits intéressés par la production de chaleur pour leurs bâtiments.

## Zoom

■ Champagne-Mouton

### La parentalité en débat mercredi

L'Association «Autour de l'Enfant» organise une 3<sup>e</sup> soirée sur le thème «Être parent c'est...» mercredi à partir de 20h à la mairie de Champagne-Mouton. Cette soirée gratuite animée par une professionnelle du relationnel parents-enfants, abordera le sujet: «Être parent c'est... canaliser sa colère». Des parents se sentant parfois démunis face à de telles situations: «Comment ne plus crier après mon enfant? Comment ne pas reporter ma colère sur mon enfant? Comment exprimer ma colère? Comment réagir face à la colère de mon enfant?» Des clés seront apportées durant cette soirée tout en sachant que chacun s'engage à garder la confidentialité sur les révélations des personnes présentes. Afin d'instaurer un climat de confiance, la professionnelle s'assure que chaque intervenant donne son accord à cette règle. «Ces rencontres offrent un espace de soutien et de parole. Ce n'est en aucun cas un espace thérapeutique» précise l'intervenante. L'association organisatrice invite les participants à venir en couple, la vie en famille ne reposant pas uniquement sur l'un des deux parents. Après les débats, suivra une préparation de la séance suivante autour d'un café, thé, tisane ou jus de fruit.

## OUVERTURE

LE TEMPS  
 D'UNE PAUSE  
 RESTAURANT - TRAITEUR

LE 14 AVRIL 2013

Tous les vendredis midi & soir  
 MOULES FRITES À VOLONTÉ  
 2 spécialités différentes à déguster  
 réservation conseillée

Tous les 1<sup>er</sup> samedi du mois  
 PÂLETA AU PLAT  
 réservation conseillée

TERME IELUNDI  
 Ouverture 7/7 en juillet et août  
 terrasses couvertes chauffées

EXIDEUIL-VIENNE - 06 64 25 87 68  
 Emmanuelle DARDILLAC

- Articles relatifs au Téléthon, décembre 2016

# Confolens

6 - Du 8 au 14 décembre 2016 -

**TÉLÉTHON**

## 3 600 euros récoltés à Confolens



Entre 350 et 400 personnes ont participé au défi et sont passées devant les caméras de France Télévision.

**P**ari réussi pour le Téléthon, organisé pour la première fois par la ville de Confolens le week-end dernier, avec près de 3 600 euros récoltés durant les trois jours.

En août 2015, c'étaient les recettes des Foulées de la solidarité - pendant le Festival - qui étaient à destination du Téléthon.

Et cette année, le temps fort restera la participation du défi télévisé «100 villes pour le Téléthon», sur la place de l'hôtel de ville. Une équipe de France Télévision était d'ailleurs postée au dernier étage de la mairie afin de filmer les quelques 350 danseurs et plus... Pour seulement quelques secondes sur les écrans. Mais l'essentiel est ailleurs, comme le souligne Didier Paulet : «Entre 350 et 400 personnes ont participé à ce défi. On est très satisfaits de la mobilisation, même si il y a eu moins de monde l'après-midi. Les habitants mais

aussi les associations qui ont bien joué le jeu. L'essentiel était d'attirer du monde et que chacun participe», indique l'élu de Confolens qui a piloté l'événement et qui a fait appel à Lo Gerbo Baudo pour la réalisation de l'événement baptisé «Entre dans la danse !».

Quelques temps avant, ce sont les motos du Jumbo Run du Confolentais qui ont fait un passage remarqué sur l'hôtel de ville. Une pause pour la quarantaine de motos qui s'était lancée depuis Saint-Laurent-de-Céris pour une grande balade d'environ 150 kilomètres aller-retour dans les environs.

Citons encore les stands des Archers du Confolentais, de l'association Avec, du Festival, d'Evelyne Lohues et ses produits laitiers, du club de tennis pour la récupération des piles et téléphones usagés...

D'autres défis au niveau

départemental étaient aussi de la partie le week-end dernier : avec 3 637

bois de soupe à vendre en Charente, dont 37 vendus le samedi par la Grande famille Confolentaise. Puis, ce sont les sportifs qui ont totalisé 3 108 kilomètres sur le week-end, entre les lycéens et primaires, lors de la course du vendredi dans le centre ville, la marche nordique du samedi ou encore les associations Oxygène et Vélo Passion

qui étaient de sortie le dimanche 4 décembre.

Et déjà, les questions se posent pour l'année prochaine : «C'est une organisation assez lourde à mettre en place», reprend Didier Paulet, qui a dû contacter les associations dès cet été. «Il faudrait réfléchir et trouver pourquoi pas une association qui reprenne l'organisation. Du côté de la municipalité, on pourrait bien sûr leur donner un coup de main.»



Lo Gerbo Baudo se chargeait de la musique et des pas de danse.



Une quarantaine de motards a fait une halte à Confolens.



L'IME et les lycéennes d'AASP tenaient un stand et vendaient cookies et objets du Téléthon.

## 3.600 € récoltés en faveur du Téléthon



Les résultats du Téléthon sont tombés hier. 3.600 € seront reversés à l'AFM, somme à laquelle il faudra ajouter ce week-end ce qui sera collecté à la tombola de l'Ehpad du Pré-de-l'Etang. Vingt-cinq associations ont participé à ce défi mobilisateur. Samedi en fin de matinée, à l'heure du défi télévisé «Entrez dans la danse», environ 350 personnes se sont retrouvées sur la place Henri-Coursaget (Photo CL) pour avoir droit à un petit point lumineux du «3» du 36 37 sur le petit écran. Un défi réussi et un «3» dessiné au sol qui s'est vite déformé car dès les premières notes de musique de Lo Gerbo Baudo, le public a été entraîné dans la danse. On s'est aussi précipité sur les stands: soupes, lait, crêpes, vin chaud, cookies... pour participer

ainsi au Téléthon. Des objets vendus dans les chalets sur la place, où dans le hall d'Intermarché par les pompiers, des prestations de différents groupes au marché couvert, des dons, un passage surprise d'une cinquantaine de motards du Jumbo Run... ont permis d'installer une ambiance amicale et festive. Côté sportif, on a explosé les compteurs. Entre les lycéens qui ont couru le vendredi, la marche nordique, les randos... 3 109 km ont été comptabilisés. Matches de foot et de rugby, démonstrations de tir à l'arc ont étoffé les animations.

Julie Repolt, coordinatrice Charente du Téléthon accompagnée d'Emeline Ragot, marraine 2016, a rendu visite aux Confolentais pour féliciter les organisateurs et remercier les donateurs.

## TÉLÉTHON À CONFOLENS : LE PROGRAMME

- Vendredi 2 décembre : cross des lycéens dans le centre ville (8h30-11h30 et 14h30-15h30) et flash mob des écoliers dans le gymnase, avec vente d'objets divers.

- Samedi 3 décembre : de nombreuses animations se tiendront sur la place de l'hôtel de ville, à partir de 10h. Zumba, démonstrations des Flammes Bleues Confolentaises... Mais aussi la réalisation d'un défi, filmé par les caméras de France Télévision : «Entrez dans la danse !» aux alentours de 11h30. A 14h, place à l'école de danse La Section de Roumazières-Loubert pour un spectacle de dancehall, suivie de la Batucada à 15h et du départ de la marche nordique (de 14h30 à 17h30 à partir d'Esse et jusqu'à Confolens).

Toute la journée, sur la place et dans le marché couvert seront présents : les Archers du Confolentais (démonstrations), Avec (vente de produits du Téléthon), vente de cookies des lycéens, de frites, vin chaud et crêpes par le Festival ou même encore un stand sur les produits laitiers tenu par Evelyne Lohues avec quizz sur les énergies renouvelables. Citons encore la collecte de piles usagées (1 pile = 1 don) et de téléphones par le Tennis club de Confolens, ou encore la dégustation de soupe, concoctée par la Grande famille confolentaise là aussi dans le but de réaliser un défi : 3637 bols de soupe à vendre en Charente. On pourra également aller à la rencontre des sapeurs-pompiers au magasin Intermarché, le matin. A noter que toutes ces animations seront en participation libre, des urnes seront disposées à divers endroits de la place de l'hôtel de ville.

Enfin, le marché se tiendra sur la place et sous les arcades.

- Dimanche 4 décembre : dès 9h30, place au départ de la randonnée, sur la place de l'hôtel de ville, organisée par Vélo passion et Oxygène. Et à 15h30, ce sera le match de rugby avec toutes les recettes au profit du Téléthon.



### Ville de Confolens TÉLÉTHON - 30 ANS

#### VENDREDI 2 DÉCEMBRE

8h-16h

- QUARTIER DE LA FONTORSE - Cross des lycéens - Don de chaque cœur.

Après-midi

- ECOLE PIERRE ET MARIE CURIE - Flash mob et vente d'objets du Téléthon

#### SAMEDI 3 DÉCEMBRE

11h

- PLACE HENRI COURSAGET - Participez en nombre au défi télévisé «ENTREZ DANS LA DANSE» encadré par Lo Gerbo Baudo.

10-16h

- PLACE HENRI COURSAGET & MARCHÉ COUVERT Animation musicale : Flammes Bleues, Lo Gerbo Baudo & Zumba - Stand des Archers du Confolentais et vente d'objets par AVECC - Vente de produits laitiers et quizz sur les énergies

Informations : Mairie de Confolens 05.45.84.01.97

renouvelables par Métha Confolentais - Vente de bols de soupe par La Grande Famille Confolentaise - Vente de crêpes, frites et vin chaud par le Festival de Confolens - Vente de cookies par le lycée - Récupération de piles et de téléphone portables usagés par Confolens Tennis Club.

Matinée

- INTERMARCHÉ - Vente d'objets du Téléthon par les Pompiers

Après-Midi

- GYMNASSE DE LA GARE ET TULETTE - Vente d'objets du Téléthon par le Handball Club du Confolentais et Confolens Tennis Club

20h

- STADE DE LA TULETTE - Tombola au profit du Téléthon par le Football Club du Confolentais

#### DIMANCHE 4 DÉCEMBRE

A partir de 9h30

- PLACE HENRI COURSAGET - Randonnée organisée par Oxygène et Vélo Passion avec vente d'objets du Téléthon.

15h

- STADE DE LA TULETTE - Recette du match au profit du Téléthon par le Rugby Club du Confolentais

#### DIMANCHE 11 DÉCEMBRE

12h

- EHPAD DU PRÉ DE L'ÉTANG - Tombola organisée par l'EHPAD du Pré de l'étang.



Confolens, le 17 janvier 2017

**Lettre de remerciement aux Associations ayant participé au Téléthon 2016.**

Madame la Présidente, Monsieur le Président

Je voudrais profiter de ce début d'année 2017 pour vous remercier de tout cœur aux noms des responsables de l'AFM-Téléthon, de leurs bénévoles ainsi que des agents et élus de la ville de Confolens, pour votre participation active à cette manifestation.

Cette année la municipalité a tenu à aider l'AFM-Téléthon en portant l'organisation et la coordination de la manifestation. Les diverses tirelires ont été comptées et la somme obtenue est une très belle réussite : 4.750,00 euros.

Grâce à votre générosité, ce très beau succès est également le votre.

Je vous donne donc rendez-vous l'an prochain pour une nouvelle aventure avec, je l'espère, une association "porteuse" de l'évènement.

Je vous présente tous mes vœux de bonheur, santé et bien sûr beaucoup de vie au sein de votre association pour cette année 2017.

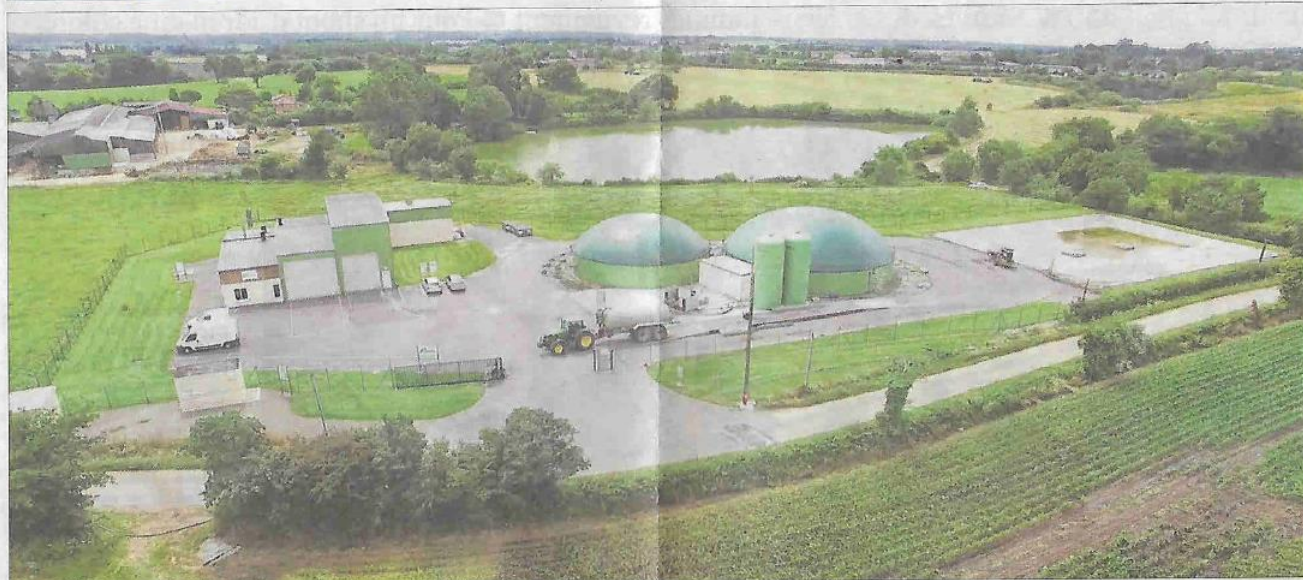
En vous remerciant sincèrement une nouvelle fois, je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Président en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Didier PAULET  
Conseillé et Délégué aux  
Sports et à la Vie Associative



# Méthanisation: le bon filon vendéen

» En 2016, on a gagné plus d'argent en valorisant notre lisier qu'en vendant notre lait.



L'unité de méthanisation de Mortagne-sur-Sèvre, en Vendée, est située en bordure d'une zone économique.

Repro CL

- C'est l'usine sur laquelle s'appuient les projets de Fléac et Confolens
- À Mortagne-sur-Sèvre en Vendée, l'unité de méthanisation est devenue une référence
- Les exploitants ont mis le paquet pour réduire les nuisances.

## «Un dossier exemplaire»

Autour de l'unité de Mortagne, difficile de mettre la main sur un mécontent. Commercial, petit-fils d'agriculteur, Stéphane Lumineau vit avec sa famille à 230 mètres. Sa maison est celle qui, après l'habitation de Damien Roy, est la plus proche du site. «Je me suis un peu inquiété au départ, se souvient-il. Mais vraiment, il y a zéro nuisance. On ne sent rien, on n'entend rien.» Il voit même un avantage: les odeurs d'épandage, auxquelles les Vendéens sont certainement plus habitués que les Angoumoisins, sont beaucoup moins fortes désormais. Et pour cause: en plus du gaz, l'unité de méthanisation produit un digestat, riche en azote ammoniacal, qui est épandu dans les champs à la place du fumier et du lisier. Deux matières chargées en bactéries qui, après leur séjour dans les digesteurs, sont débarrassées de «tous problèmes pathogènes», indique Damien Roy. Ce digestat liquide «n'acidifie pas les sols et il nous permet d'utiliser moins de produits chimiques». À la tête de l'association Terres et Rivières qui

avait organisé une réunion publique aux prémices du projet, Jacques Jutel reçoit lui-même les analyses des sols. C'est Damien Roy qui les lui envoie. Pour l'heure, il n'a rien à dire: «C'est un dossier exemplaire», assure-t-il. Un trop bon modèle même. «Certains s'en servent pour rassurer, mais ce n'est pas représentatif. Tout le monde n'a pas le niveau technique de Damien Roy. Je connais des endroits où c'est une catastrophe.» «Un a associé les riverains dès le départ sur le projet», ajoute Damien Roy, qui a fait en sorte de limiter les nuisances au maximum. Les digesteurs ont été enfoncés à trois mètres dans le sol pour éviter qu'ils ne s'élèvent trop haut. «Il n'y a pas de pression à l'intérieur, donc pas de risque d'explosion», assure-t-il. Pour améliorer le trafic, la route menant à l'unité a été élargie. «Mais les unités de taille moyenne, comme la nôtre, ne génèrent pas tellement de trafic.» Deux à trois livraisons par jour... sachant qu'un tiers du lisier est acheminé directement depuis l'exploitation de Damien Roy.

Julie PASQUIER  
j.pasquier@charentelibre.fr

De la Bretagne jusqu'au Pays basque en passant par le Languedoc, pendant six mois, des collectivités et porteurs de projet de tout le grand ouest viennent visiter l'unité de méthanisation qui a ouvert en juin 2014 à Mortagne-sur-Sèvre, en Vendée. Le site est une référence dans le domaine. «On reçoit par groupe de vingt. On est tellement sollicité qu'on est obligé de freiner», assure Damien Roy, l'un des dix agriculteurs à s'être lancés dans l'aventure. L'éleveur bovin est devenu un véritable ambassadeur de la méthanisation, «l'innovation d'une agriculture en mouvement», estime-t-il. Dans ce petit coin de Vendée verdoyant, arrosé par la Sèvre nantaise, les surfaces agricoles ont tendance à être grignotées par les zones économiques. «Autour de nous, toutes les entreprises recru-

tent», observe Damien Roy, qui a cherché, avec d'autres, le moyen de «pérenniser [leurs] exploitations dans le temps face au développement économique».

Les agriculteurs ont ainsi créé la société Agri Bio Méthane en 2012. Sur un site de 1,5 hectare, ils ont ouvert, deux ans plus tard, leur unité de méthanisation. Un investissement de 3,5 millions d'euros qui permet de traiter chaque année 22 000 tonnes de déchets. Deux tiers sont issus de l'agriculture; le tiers restant de l'industrie agroalimentaire.

«Nous recevons des boues qui arrivent notamment de La Boulangerie, des graisses de charcuterie, des boues de laiterie...», détaille Damien Roy, qui préfère l'odeur du fumier. «Mais c'est très subjectif, sourit-il. Ce qui est important,

c'est que cette odeur, on la contient.» Et pour cela, les exploitants ont mis le paquet. La livraison du fumier, par camion, se fait à l'intérieur d'un bâtiment mis en étanchéité. Les déchets sont stockés dans des fosses enterrées et étanches. Résultat: à l'extérieur, il n'y a aucune odeur.

## Une première dans le monde agricole

Une fois sur le site, les déchets passent une quarantaine de jours dans deux digesteurs chauffés à 40 °C. C'est ce qui crée le gaz. Épuré, le biométhane, acheté par Engie, est directement injecté dans le réseau de gaz local. Il permet de fournir 2 100 habitants. Et depuis fin septembre, les paysans vont encore plus loin. Ils compressent le gaz pour faire rouler les voitures et les poids lourds. À quelques pas de l'unité de méthanisation, ils ont créé, pour 950 000 euros, une station-service (1). «C'est la première fois que dans le monde agricole on fait un carburant vert à partir de déchets», se félicite Damien Roy, qui s'affaire désormais à convaincre les transporteurs du secteur que «c'est la bonne solution». «C'est produit et consommé localement, insiste-t-il. Pour moi, c'est l'idéal.» Côté finances, les agriculteurs y trouvent aussi leur compte. Ce qui devait être «une deuxième source de revenus» pour eux est devenu la source principale. «On est au-dessus de notre prévisionnel parce qu'on est au-dessus en production. En 2016, on a gagné plus d'argent en valorisant notre lisier qu'en vendant notre lait.»

(1) La société AgriBiométhane carburant est détenue à 90% par Agri Bio Méthane et 10% par la société d'économie mixte Vendée Énergie.



Éleveur bovin, Damien Roy est devenu un véritable ambassadeur de la méthanisation.

Photo J. P.

## En Charente

En Charente, deux projets s'appuient sur le modèle vendéen. **À Fléac.** Entre 20 000 et 30 000 tonnes de déchets devraient

être traitées par l'unité de méthanisation en vue sur la zone Euratlantique. Un projet porté par Engie-Suez, soutenu par GrandAngoulême, mais qui voit s'opposer un collectif de riverains. Manifestations, pancartes au bord des routes... Le collectif écocitoyen

ouest-Angoumois est très mobilisé. **À Confolens.** Le projet est plus ancien. Il a été lancé en 2012 par un groupe d'agriculteurs d'une dizaine d'exploitations. Il pourrait voir le jour sur la route de Saint-Maurice-des-Lions. Une demande de permis de construire

pourrait être déposée d'ici la fin de l'année. L'objectif étant de produire assez de biométhane pour fournir tout Confolens. Mais les porteurs du projet sont, pour l'heure, discrets. Prférant privilégier une bonne communication avec le voisinage.



## AMICALE DE PÊCHE

### Les travaux à l'étang de Saint-Maurice toujours à l'étude

des subventions. Seulement 10.000 € peuvent être espérés. « Il n'est pas question que la commune se lance dans un tel investissement, mais nous ne voulons pas perdre les frais engagés pour l'étude. Nous allons revoir le cabinet pour voir comment réaliser des travaux mais ça n'importe comment, ni à n'importe quel prix », a expliqué le maire, rappelant que la commune restait « très attachée » au plan d'eau, qui, outre sa vocation principale de pêche, peut servir à faire boire des animaux en cas de sécheresse, mais aussi de réserve en cas d'incendie.

**Cluse sur le Goire.** Concernant cet ouvrage situé au Moulin de la Cour, la commune n'aura qu'une contribution financière faible, les travaux prévus début septembre étant gérés par le Sigiv.

## PRESSIGNAC

**Permanence parlementaire lundi.** Jérôme Lambert, député de la circonscription, tiendra une permanence ce lundi 19 février à 14 heures, à la mairie.

# Chasseneuil: le monde agricole se dévoile en mode miniature

## SAINT-AURICE-DES-LIONS

### Les parents d'élèves favorables à la semaine de quatre jours

L'organisation de la semaine scolaire 2018-2019 était à l'ordre du jour du dernier conseil municipal. Une enquête a été réalisée auprès des parents d'élèves qui se sont majoritairement prononcés en faveur du retour à la semaine de quatre jours. Les avis de la commune de Chabrac, du Sivos et du conseil d'école seront recueillis avant de transmettre le projet définitif à l'inspection académique.

**Dotation d'équipements (DETR).** La circulaire préfectorale détaillant les opérations éligibles n'est pas encore parvenue en mairie. Plusieurs projets sont à l'étude dont l'opération d'acquisition-réhabilitation d'un immeuble au village du Chambon destiné à la société de chasse. **Centre socio-culturel (CSC).** La convention concernant l'accueil de loisirs est renouvelée pour l'année. Une subvention annuelle de 500 € est accordée au CSC. Comme chaque année, les enfants pourront

également bénéficier d'une bourse d'été de 20 € par enfant.

**Travaux.** La mise en accessibilité du bâtiment mairie, bibliothèque, école, salle des associations se poursuit. La terrasse de la mairie devra faire l'objet de travaux visant à améliorer son étanchéité. Du 21 mai au 13 juillet, la salle des fêtes ne sera pas disponible à la location en raison du changement des menuiseries et de l'aménagement d'un parking pour les handicapés. Ces travaux seront réalisés dans le cadre d'une subvention DETR 2016 avec la participation du Département. **Logement de la poste.** Une consultation des bureaux d'études est en cours. L'Etat a donné son accord pour conventionner le futur logement.

**CDC de Charente limousine.** Le conseil valide la modification des statuts visant à retirer des compétences facultatives la compétence « communication électronique ».

**Barrage de la Roche.** Un avis favorable est donné à la demande d'autorisation du droit de disposer de l'énergie hydroélectrique de la Vienne au barrage de la Roche sur la commune de Confolens. Une enquête publique se déroulera du 20 février au 22 mars. Dans ce cadre, une permanence du commissaire enquêteur se tiendra à la mairie de Saint-Maurice-des-Lions le 14 mars de 9 h à 12 h.

**Chemins ruraux.** Une enquête publique va être programmée concernant les demandes sur les lieux-dits Les Terrières, Villette, Chez Fourrot, Le Rhus, Le Chambon, Chez Bony-les Places. La demande concernant ce dernier lieu-dit devant également faire l'objet d'une enquête sur la commune de Chabrac.

**Unité de méthanisation.** Le projet en cours sur la commune de Confolens sera présenté au prochain conseil municipal dont la date n'est pas arrêtée.

## Confolens Travaux: c'est parti

vous à l'initiative de l'église de Mariot. Participation de 2 €. Inscriptions obligatoires au 05.45.65.26.69.

**Demain vendredi,** marche nordique à Vitrac organisée par l'AAEP (contact 09.60.13.13.51).

**Dimanche,** rando découverte à Vitrac-Saint-Vincent organisée par Nature et Accueil (contact 06.08.04.82.35).

Plus d'informations:  
<http://www.jacs-de-haute-charente.com/agenda/>  
<http://facebook.com/TourismeCharenteLimousine/>  
Confolens au 05 45 84 22 22.

## ALLOUE

**Repas «artiflette» des parents d'élèves.** L'association de parents «Autour d'Alloüe» organise un repas «artiflette» samedi 24 février à partir de 19h30, à la salle des fêtes de la commune. Participation 13 euros par adulte, 6 euros pour les 6 à 12 ans. Réservations reçues avant ce samedi au 06 23 81 28 85 ou 06 33 38 27 30.

## CHERVES-CHATELARS

**Permanence parlementaire lundi.** Jérôme Lambert, député de la circonscription, tiendra une permanence ce lundi 19 février à 15h30, à la mairie.



## Confolens: le maire veut jouer l'apaisement

- La fronde née suite aux travaux en centre-ville a été évoquée
- Le budget de Confolens affiche un résultat de 700.000 € en fonctionnement
- La gestion rigoureuse permet d'investir.



En fin de conseil municipal, Évelyne Lohues, du groupement agricole d'exploitation en commun Lohues, a présenté le projet d'unité de méthanisation, entourée des exploitants impliqués dans cette création.

Photo CL

Un soir au conseil municipal de Confolens, le maire, a évoqué la guerre de tranchées engagée par des commerçants du centre-ville, suite aux travaux en cours. L'élue veut jouer l'apaisement, au regard de l'article paru lundi dans Charente libre. «Le travail de sape qui est fait est contre-productif. Les commerçants qui ne sont pas dans le collectif évoqué sont très remontés car ils craignent qu'un amalgame soit fait et que leurs clients n'aient plus envie de venir en ville», explique Jean-Noël Dupré, rappelant que la mairie de Confolens a répondu favorablement à la demande d'indemnisation sollicitée par les commerçants. Une démarche que très peu de communes ont mise en place en Charente. «En 2017, 36.000 € ont été investis dans la signalétique commerciale. Cette année, nous allons débloquer 30.000 € pour la rénovation de façades du centre-ville». Six, voire sept, personnes se sont portées candidates. «Et nous envisageons de prolonger ce dispositif en 2019 voire 2020». Concernant les travaux, le maire, conscient des désagréments engendrés, pousse à payer pour faire que la ville soit plus attrayante, rappelle «des réunions publiques

riverains, et ceux qui font des reproches aujourd'hui étaient présents. Je regrette que l'on ne puisse pas s'entendre. C'est une guerre stérile». Et de marteler: «Laissons les professionnels des travaux publics faire leur boulot».

### Les finances sous la loupe

En ouverture du conseil municipal, le compte administratif 2017 du budget général et les budgets annexes ont été votés à l'unanimité. Le maire a détaillé les différents lignes sans que les conseillers n'apportent de commentaires spécifiques, avant d'annoncer un résultat de fonctionnement 2017 de 699.209 euros. «C'est le résultat d'une gestion rigoureuse. On peut se féliciter, la situation est saine et va nous permettre d'investir. Mais la rigueur reste de mise avec un questionnement sur les recettes à venir», a expliqué le maire, citant l'interrogation qui demeure sur la taxe d'habitation et les dotations. Si d'un côté la commune a fait des économies de 24.000 euros annuellement sur ses taxes foncières, d'un autre côté et bien qu'il soit solidaire du centre d'abattage

## Une unité de méthanisation en projet

A la fin du conseil, Évelyne Lohues du Gaec (groupement agricole d'exploitation en commun) Lohues, à titre d'information, a présenté le projet de méthanisation porté par la SAS (société par actions simplifiées) «Methaconfolentais». Dix exploitations agricoles (1) implantées sur les communes de Saint-Maurice, Chirac, Confolens, Hiesse et Epenède sont concernées par cette unité implantée sur 3 ha, à la sortie de Confolens, route de Chirac. Un éloignement voulu pour la SAS pour le respect des riverains mais qui entraînera des frais supplémentaires à sa charge, pour l'arrivée des réseaux d'eau et d'électricité. Le permis de construire

doit être déposé début mai. La SAS espère qu'après le temps d'instruction du dossier et les études environnementales, le premier coup de pioche sera donné cet hiver pour une construction qui devrait sortir de terre dix mois plus tard. Les effluents d'élevage et les résidus céréaliers traités ne proviendront que des exploitations engagées dans ce projet chiffré à 5 millions d'euros financé par les agriculteurs eux-mêmes. La production de gaz représenterait 60 % de la consommation des foyers confolentais.

(1) SCI de Mazoin; GAEC Lohues, Bord-de-Vienne, Mas-du-Pay, Chambaud, Labrousse, Saint-Henri, EARL Gowland, la Ficherie, James.

de Charente limousine, Jean-Noël Dupré rappelle que «depuis 2011, la commune exonère l'abattoir de la taxe d'assainissement et prend donc à sa charge 46.000 euros par an, à l'exception de l'année 2016 où la situation de la structure s'était améliorée».

**Divers.** Parmi les autres dossiers traités, une demande de subvention va être sollicitée auprès du

conseil départemental concernant les frais de communication du programme culturel à la Ferme Saint-Michel. Une convention pour la rétrocession de la voirie de la zone d'activité du Pré-de-l'Étang va être signée avec la «SAS Développement et promotion confolentaise».

Annie GRANDJEAN

## Exilés

### L'arrivée à Confolens différée

Nouveau faux départ pour le centre d'accueil et d'orientation des migrants de Confolens qui devaient recevoir ses premiers exilés au début de cette semaine. Après un premier report dû aux conditions météorologiques de la fin de semaine dernière sur la région parisienne, cette fois c'est en raison du passage de la commission de sécurité dans les locaux réaménagés de l'ancien foyer-résidence de la Commanderie. «La commission a noté que le dispositif anti-incendie du bâtiment n'était pas adapté pour l'accueil d'une cinquantaine de personnes», précise Philippe Bouty, premier adjoint de la ville et président de la CDC de Charente limousine, propriétaire des murs via son centre intercommunal d'action sociale. Les travaux d'amélioration

retera un état des lieux. «Normalement, dès la semaine prochaine, Confolens accueillera ses premiers migrants. La préfecture nous prévendra quelques heures avant leur arrivée en précisant leur nombre», conclut Philippe Bouty.

## CHASSENEUIL

### Inauguration de rue samedi

La municipalité invite la population à participer à l'inauguration de la rue «Guy-Pascaud» qui aura lieu ce samedi à 11 heures. «Nous avons décidé de donner le nom de Guy Pascaud à l'actuelle rue du Quartier-Neuf afin d'honorer celui qui fut maire de Chassenueuil pendant des années, sénateur, président du conseil général et co-fondateur du maquis Bir-Hacheim», informe Jean-Claude Fourgeaud, maire. Cette cérémonie en présence des anciens combattants, de résistants et déportés, sera présidée par le préfet et François Bonneau, président du Département, prononcera une allocution. Rendez-vous au square François-Michelot, stationnement prévu place des Tilleuls.



- La Charente Libre, 8 mars 2018

## LE PROJET DE MÉTHANISATION PRÉSENTÉ À CONFOLENS

A l'issue du conseil municipal, la SAS Méthaconfolentais, présentait les grandes lignes de son projet d'implantation d'une unité de méthanisation, sur une parcelle de 3 hectares, juste après Jallais, le long de la route en direction d'Exideuil. Cette SAS est composée de dix exploitations ; SCI de Mazoin, GAEC Lohues, EARL de la Ficherie, GAEC Bord de Vienne, GAEC le Mas du Puy, GAEC Chambaud, EARL James, GAEC Labrousse, GAEC Saint-Henri, issues des communes de Saint-Mau-



Les exploitants à l'origine du projet.

rice-des-Lions pour la majorité mais également de Chi-

rac, Epenède et Hiesse. «Le principe est de déposer nos

effluents d'élevage dans le digesteur de 2 000 m<sup>3</sup>. Le digestat permettra ensuite de fertiliser nos terres et le biogaz qui ressortira alimentera environ 60% de la ville de Confolens en gaz», résumait Evelyne Lohues, l'une des exploitantes à l'origine de ce projet, estimé à environ 5 millions d'euros. Le permis de construire sera déposé au début du mois de mai, suivra ensuite le temps de l'instruction... pour des premiers coups de pelle- teuse espérés dans l'hiver. «Puis, il faut compter dix

mois de construction. Bien sûr, nous allons faire des études sur la biodiversité, ou encore sur l'impact des transports sachant que seulement de ux exploitations devront passer dans Confolens», disait encore l'agricultrice de Saint-Maurice-des-Lions, en GAEC avec son fils. La SAS Méthaconfolentais prévoit de passer également dans les prochains conseils municipaux des communes alentours, notamment à Ansac-sur-Vienne et Saint-Maurice-des-Lions, mi mars.

G.P

- La Charente Libre, 22 mars 2018

## 10 agriculteurs se lancent dans la méthanisation



Une partie des exploitants agricoles, parties prenantes dans le projet de méthanisation

Dix exploitants agricoles sont réunis au sein de la SAS Méthaconfolentais afin de lancer leur propre unité de méthanisation. Un projet qui devrait alimenter en gaz 60% des foyers de Confolens. La mise en service est prévue fin 2019.

PAGE 3

# Dix agriculteurs pleins gaz vers la méthanisation

■ Dix exploitants du Confolentais s'associent pour créer une usine de méthanisation alimentée par les rebuts de leur ferme

■ L'unité pourra produire 60 % du gaz consommé dans la ville de Confolens.



Evelyne Lohues, Gilbert Quesne et Phillip James, trois des dix éleveurs impliqués dans le projet de site de méthanisation. Photo F. G.

François GOUBAULT  
fgoubault@charenteinfo.fr

Il y a dix. Dix éleveurs du Confolentais (1) à s'être associés pour construire une unité de méthanisation aux portes de Confolens, sur la route de Chirac. «Cela fait déjà cinq ans qu'on travaille sur ce projet», indique Evelyne Lohues, à la tête d'un troupeau de 130 laitières et d'une cinquantaine de vaches limousines à Saint-Maurice-des-Lions. On commence à en voir le bout, avec un début des travaux espérés dans un an et une entrée en production fin 2019 ou début 2020.

Selon les études, l'unité devrait être en mesure de produire 60 % de la consommation de gaz des foyers de la ville de Confolens, via le réseau GRDF qui dessert la ville et à qui le gaz produit sera vendu.

Le projet a évolué au fil du temps. «À l'origine, on avait envisagé de faire de la cogénération avec de la production d'eau chaude en plus du méthane. Mais il fallait être plus proche des habitations, ce que nous ne souhaitons pas pour des raisons environnementales», raconte

Gilbert Quesne, l'un des dix associés de la SAS Méthaconfolentais, société qui porte le projet.

Située à environ 500 mètres des premières maisons, l'unité sera alimentée par l'apport de lisier de bovins, de fumier de bovins et d'ovins, des issues de céréales et des cultures intermédiaires à vocation énergétique (Cive). «On n'a pas encore arrêté les variétés que nous cultiverons, mais elles seront plantées entre deux récoltes qui servent à nourrir nos animaux», complète Evelyne Lohues, ancienne élue à la chambre d'agriculture.

## Un investissement de 5 M€ pour un à deux salariés

Pour limiter les nuisances au maximum, le «digesteur» sera entièrement recouvert, comme les bâtiments ou fosses destinés à accueillir les matières premières nécessaires au processus de méthanisation. «Le transport des matières premières vers l'unité, qui représentera le passage de quatre camions grand maximum par

»

Pour l'instant, nous n'avons reçu aucune opposition systématique, ni de la part des riverains ni des élus.

jour, se fera essentiellement sur la RD 948, déjà très fréquentée», ajoute Gilbert Quesne, par ailleurs maire de Hiesse.

Sur un terrain de 3 hectares appartenant à l'un des associés, la SAS Méthaconfolentais va investir 5 M€. «Nous espérons être subventionnés à hauteur de 15 à 20 %, nous allons remplir les dossiers dans les semaines à venir», ajoute Evelyne Lohues. Le retour sur investissement est estimé entre cinq et sept ans après

la mise en service. Pour faire tourner l'unité, il faudra embaucher une à deux personnes, notamment pour assurer le transport quotidien des matières premières depuis les exploitations, dont la plus éloignée est à une dizaine de kilomètres de l'unité.

Depuis un an et demi, les dix exploitants présentent leur projet autour d'eux, écoutant les remarques des uns et des autres pour en tenir compte. Dernièrement, ils l'ont fait devant les conseils municipaux de Saint-Maurice, Confolens et Ansac-sur-Vienne, «les trois communes où il pourrait y avoir le plus de nuisances».

«Pour l'instant, nous n'avons reçu aucune opposition systématique, ni de la part des riverains ni des élus», se réjouissent les dix pionniers. Qui foncez plein gaz vers la méthanisation.

(1) SCI de Mazon, Gaec Labrous, EARL de la Fricherie, Gaec Bord de Vienne, Gaec Charbonnet, Gaec Labrousse, tous de Saint-Maurice-des-Lions, EARL Gouillard à Confolens, Gaec Le Mus de Puy à Hiesse, EARL James à Chirac et Gaec Saint-Henri à Éperède.

■ CONFOLENTAIS

## Dix agriculteurs confolentais se lancent dans la méthanisation

Dix exploitants agricoles sont réunis au sein de la SAS Méthaconfolentais afin de lancer leur propre unité de méthanisation. Un projet qui devrait alimenter en gaz 60% des foyers de Confolens. La mise en service est prévue fin 2019.

**I**ls sont dix, tous exploitants agricoles, à vouloir franchir le pas de la méthanisation !

Un projet dans les cartons depuis près de cinq ans et qui est en passe de devenir réalité sur un terrain de 3 hectares, implanté à la sortie de Confolens, route de Chirac. «Le permis de construire sera déposé début mai et on peut espérer les premiers coups de pelle d'ici un an. Ensuite, il faut compter neuf à dix mois de construction, donc la mise en route devrait se faire fin 2019 - début 2020».

L'éleveuse du GAEC Lohues de Saint-Maurice-des-Lions est l'une des dix exploitants agricoles à s'être lancée dans l'aventure, aux côtés de la SCI de Mazoin, l'EARL de la Ficherie, le GAEC Bord de Vienne, le GAEC Chambaud et le GAEC Labrousse, tous situés à Saint-Maurice-des-Lions, ainsi que l'EARL Gowland de Confolens, l'EARL James de Chirac, le GAEC du Mas du Puy de Hiesse et le GAEC Saint Henri d'Epenède. «La méthanisation, c'est un processus naturel : nos effluents d'élevage sont envoyés dans le digesteur, qui d'un côté produit du digestat pour l'épandage des terres des exploitations, et de l'autre côté il est épuré afin de créer du biogaz qui sera ensuite injecté dans les canalisations», résumant les éleveurs. Objectif : alimenter 60% de la consommation en gaz des foyers de Confolens via le réseau GRDF qui



Une partie des exploitants agricoles, parties prenantes dans le projet de méthanisation

dessert la ville.

### «Rien ne sera à l'air libre»!

Des effluents d'élevage composés de lisier bovins (environ 8 850 tonnes), de fumier bovins et ovins (8 000 tonnes), de résidus de céréales (400 tonnes), ou encore de CIVE, ces cultures intermédiaires à vocation énergétique (pour 4 500 tonnes au maximum) : «Cela représente une centaine d'hectares d'intercultures sur les 1 800 des dix exploitations. Le projet a été conçu de manière fermée pour qu'il n'y ait pas d'odeurs. Rien ne sera à l'air libre», promet Evelyne Lohues qui, en plus des nuisances olfactives, a pensé aux mai-

sons environnantes : «La réglementation impose une distance de 50 mètres entre le site et les maisons. Nous, nous sommes à 500 mètres !» A noter encore que le site sera fermé au public et clôturé.

Pour mener à bien ce projet, les agriculteurs se sont engagés sur une enveloppe de 5 millions d'euros, répartie à part égale : «Ça comprend tout, entre la construction, le gaz l'électricité, le raccordement de réseau... Et des demandes de subventions sont en cours auprès de l'Ademe pour le projet global. La Région instruit le dos-

### 5 millions d'euros et un emploi en prévision

sier pour ensuite obtenir des fonds européens. Là, on est en train d'affiner les devis mais on espère obtenir entre 15 et 20% de subvention sur le projet global», estiment

les éleveurs qui envisagent encore de recruter au moins une personne à

temps plein.

Et afin de prévenir tout risque de contestation, les éleveurs ont même dernièrement fait le tour des conseils municipaux de Confolens, Saint-Maurice-des-Lions et Ansac-sur-Vienne. L'occasion d'expliquer le projet et surtout de répondre aux

interrogations : «On a ciblé sur les trois communes les plus proches et où les gens peuvent éventuellement avoir quelques inconvénients... Dans l'ensemble, les gens se sont montrés curieux du projet, surtout à Ansac-sur-Vienne où certains nous ont posé des questions et fait des remarques. Bien sûr on va en tenir compte», poursuit Evelyne Lohues. «Certains sont inquiets par rapport aux transports, mais finalement sur les petites routes, il n'y aura pas beaucoup plus de passage car on y passe déjà. Ce sera quatre camions maximum par jour sur la grande route (D 948) alors comparé aux nombres de véhicules, ça ne se verra même pas !»

GAËLLE PINOLET FINAUD